

ESPACES NATURELS SENSIBLES

LE DÉPARTEMENT SOUHAITE METTRE EN VALEUR LES ÉPERONS ROCHEUX DES ROCHES DE HAM



Le Département mène depuis plus de 40 ans une politique de préservation et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles. Cette politique lui a permis d'acquérir un certain nombre de sites naturels sur lesquels il mène des actions de préservation de la faune, de la flore et des habitats naturels mais également de les ouvrir au public lorsque les conditions sont réunies.

Parmi les 26 sites qu'il s'est engagé à préserver, les Roches de Ham forment un espace naturel incontournable du Centre-Manche. Pour lui redonner son caractère minéral, le Département va supprimer des arbres présents sur une partie des éperons rocheux.

RÉTABLIR LE CARACTÈRE PITTORESQUE DU SITE DES ROCHES DE HAM

Le site des Roches de Ham est protégé en tant que site classé depuis 1914. Ce classement constitue la reconnaissance au plus haut niveau de la qualité du patrimoine paysager national. Pour autant, le caractère pittoresque du site avec ses parois très minérales, à l'origine de son classement et de sa renommée, est aujourd'hui dissimulé sous une importante végétation qui a boisé progressivement les rochers autrefois apparents.

Il s'agit aujourd'hui, comme indiqué dans le plan de gestion, de rétablir le caractère pittoresque du paysage des Roches de Ham en mettant en valeur ses rochers et l'identité minérale du site. Cette opération permettra également d'augmenter la surface d'habitat pour la faune et la flore inféodées aux zones rocheuses.



Vue sur les escarpements rocheux au début du XXe siècle



Vue sur les escarpements rocheux en 2023

LES TRAVAUX

Les travaux d'abattage concernent 76 arbres dont 65 en site classé. Ils permettront de dégager le pied de la paroi rocheuse afin de la rendre plus visible depuis le chemin de halage longeant la Vire. À cet endroit, de nombreux frênes sont atteints de la chalarose, maladie provoquée par un champignon originaire d'Asie de l'Est, et quelques chênes dépérissent. En termes de linéaire, les abattages se concentreront sur une zone de 100 mètres, ce qui représente une faible ampleur au regard de l'ensemble du site d'une longueur totale de 2,3

kilomètres au niveau de ce méandre de la Vire. A l'échelle du site, cela représente moins de 5% du linéaire boisé du site.

Le chantier est programmé sur une durée de 2 semaines, à compter du 9 septembre, et entraînera la fermeture au public d'une partie des chemins. Ce projet a fait l'objet de demandes d'autorisation d'urbanisme auprès des services de l'État en vertu du site classé. Enfin, le coût de l'opération s'élève à 7410,54 euros HT.

